



WYM'News

La News des acteurs de la santé à domicile

n°1, Janvier 2012

WYM France - Diffuseurs portables Accufuser®

www.wymfrance.com

Edito

Par Stéphanie Grieu, PDG de WYM France



WYM France a le plaisir de vous présenter sa première WYM'News. Notre objectif est de créer du lien entre tous les acteurs de la santé à domicile, en devenant un véritable vecteur d'information. J'espère que vous prendrez plaisir à lire nos articles, et viendrez vous-mêmes contribuer à nos WYM'News.

Avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 15%, le marché de la santé à domicile est en plein essor. Aujourd'hui, 800 000 personnes sont prises en charge à domicile en France, et 30 000 bénéficient de perfusions à domicile.

Rien ne serait possible si les médecins et patients n'étaient pas prêts à faire confiance à l'activité de soins à domicile. Et cette confiance, c'est toute la chaîne des acteurs de la santé à domicile qui l'entretient et la développe en permanence:

les prestataires réactifs qui coordonnent, forment, et se professionnalisent toujours plus,

les infirmières compétentes et disponibles qui assistent le patient et lui administrent ses soins,

les fabricants à l'écoute du terrain qui leur fournissent du matériel sécurisé et adapté à leurs besoins.

WYM France, spécialiste de la perfusion depuis plus de 10 ans, souhaite intensifier son action en 2012 en apportant, en plus de l'expertise Woo Young Medical, une réponse adaptée à un marché toujours plus exigeant en termes de réactivité, de proximité, de technicité et d'innovation.

En vous souhaitant une excellente année 2012,

Stéphanie Grieu

Institut Gustave Roussy : L'organisation de la coordination des soins externes (CSE)

Entretien avec Marilène Lacaze, infirmière coordinatrice de la CSE à l'Institut Gustave Roussy.



Pourriez-vous nous présenter brièvement la CSE (Coordination des Soins Externes) ?

La CSE gère, en partenariat avec les prestataires de santé, les retours à domicile de patients avec matériel et/ou soins complexes.

A la différence des autres hôpitaux qui délèguent à la fois les soins et la coordination aux prestataires, nous sommes une interface interne/externe. Par exemple, nous récupérons les ordonnances, et les prestataires n'ont aucun contact avec le prescripteur.

Quel est alors le rôle du prestataire ?

Les prestataires gardent plusieurs fonctions : ils valident le matériel, nous informent sur les nouveautés, s'occupent de la formation des libérales. Ils ont aussi une vraie responsabilité sur les quantités remises au patient (pour éviter les abus de matériel). Une fois le patient à domicile, nous comptons sur le prestataire pour nous faire un retour d'informations sur les infirmières libérales, ainsi que sur les conditions de vie du patient. Pour moi, il s'agit d'un vrai partenariat entre la CSE et les prestataires.

Quels sont les avantages de la CSE ?

-Nos coordinatrices connaissent parfaitement la problématique de la cancérologie. Elles se projettent sur le devenir du patient. Leur stratégie de prise en charge à domicile anticipe

donc d'éventuels besoins futurs, en soins personnalisés ou en matériel (lit médicalisé, par exemple).

- Le prestataire peut faire remonter des informations, via la CSE qui communique avec les prescripteurs. La CSE peut donc conseiller le médecin directement, d'après les dossiers et les retours qu'elle a. Parfois, cela mène à un vrai changement de la décision thérapeutique. Il y a une véritable individualisation de la prise en charge.

-Le patient reste souvent fidèle à l'IGR ; quand il a une question médicale, la CSE est alors un vrai relai interne privilégié pour le patient. La CSE exerce un suivi téléphonique de santé, pour un contact continu, à la fois pour vérifier si le prestataire réalise bien les soins et pour éviter un éventuel retour à l'hôpital.

-La CSE est un lien entre l'interne et l'externe, elle doit être une vraie continuité à domicile de ce qui a été commencé à l'IGR.

Il y a de plus en plus de soins à domicile. Combien de patients de l'IGR sont concernés ?

Nous avons une augmentation annuelle de 30% de notre activité, c'est énorme. Il y a un vrai besoin, et notamment de plus en plus de fin de vie à domicile. Ce sont des soins aigus qui se développent à la maison.

La CSE gère 2500 patients à domicile par an. Nous en avons 500 en file active, c'est-à-dire 500 qui sont, en ce moment même, à domicile avec des soins.

A quels critères doivent répondre vos prestataires de santé ?

Déjà, il y a les critères législatifs : les licences nécessaires, présence dans l'équipe de diététiciens pour la nutrition, de pharmaciens pour l'oxygénothérapie...

Ensuite, nous avons nos exigences de traçabilité : le prestataire doit impérativement nous remettre une procédure de traçabilité clairement rédigée.

Puis il y a les critères qualitatifs. Le prestataire doit adhérer entièrement à l'organisation de la CSE : nous voulons un interlocuteur unique, qui passe à l'IGR toutes les semaines, notamment pour récupérer les ordonnances en mains propres. Nous nous chargeons d'ailleurs du renouvellement d'ordonnances, le patient n'a pas à gérer ce problème. Le prestataire doit nous laisser le choix du matériel et être réactif. La couverture nationale n'est pas une obligation, mais il faut quand même une certaine centralisation. Comme nous n'avons par enseigne qu'un seul contact, responsable pour toutes les agences, celles-ci doivent être elles aussi d'accord sur nos choix de matériel et sur nos exigences.

Et qui choisit les infirmières libérales ?

La CSE. Cela peut être l'infirmière habituelle du patient ou une autre, mais il lui faut les compétences requises pour les circonstances (être capable d'assurer les passages, de se déplacer la nuit...).

Avant la CSE, les infirmières travaillaient peu avec

l'IGR car il y'avait trop de problèmes avec les ordonnances, pas de suivi... car l'IGR est très intra hospitalier, il avait trop d'activité en interne pour s'occuper de l'externe. La CSE a donc voulu fidéliser les infirmières libérales : ordonnances vérifiées, bons contacts, échanges d'informations... un vrai partenariat. Maintenant, la tendance est inversée !

Nous intéressons aussi les infirmières à notre activité : bien que les prestataires assurent leur formation continue, nous organisons également des interventions auprès des infirmières libérales, notamment lors de sessions organisées par les laboratoires mais également via les réseaux, ou encore en interne. Nous aimerions en outre mettre en place des ateliers techniques, pour assurer cette continuité de soins. Nous nous efforçons aussi de leur présenter les différents dispositifs qui existent sur le marché, afin qu'elles choisissent le matériel qui correspondra le mieux à la réalité de leur métier et à leurs besoins.

Les infirmières libérales vont avoir de plus en plus de travail ; il faut qu'elles choisissent leur matériel, et leur avis compte.



N'hésitez pas à transférer cette newsletter autour de vous, à toute personne qu'elle est susceptible d'intéresser. Nous sommes également impatients d'avoir votre avis : avez-vous aimé nous lire ? Quels sujets souhaiteriez-vous nous voir aborder dans une prochaine news ? Et vous, souhaiteriez-vous participer à nos articles et vous adresser à la chaîne des acteurs de la santé à domicile ? Votre opinion est importante pour nous, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à info@wymfrance.com. Nous vous en remercions par avance.



Diffuseurs portables Accufuser® – Gammes Abx® et CTx®